

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2025

17286

Commune : PORTES-EN-RE (LES)

01700060

Plage : PLAGE DE LA LOGE

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon". Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale. Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2025

Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement
03/09/2025

03/09/2025

Eau de bonne qualité pour la baignade
High-quality water
Wasser von guter Qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

Date du prélèvement

	02 juin	16 juin	04 juil.	21 juil.	18 août	03 sept.
	10:15	07:05	11:15	13:35	12:00	15:00
	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon

Heure du prélèvement

Qualification du
prélèvement

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP, n/(100mL)

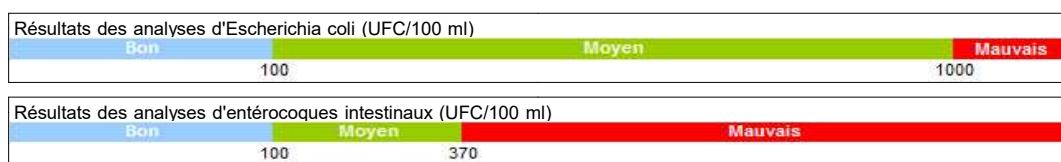
<15	<15	<15	<15	<15	<15
<15	<15	<15	15	<15	46
0,8	0,6	0,20	0,30	>1	0,40
20,3	17,9	23,2	22,4	23,9	24,1
17,7	18,4	20,2	20,2	20,1	21,4

ENTÉROCOQUES /100ML (MP) n/(100mL)

TRANSPARENCE SECCHI m

TEMPÉRATURE DE L'AIR °C

TEMPÉRATURE DE L'EAU °C



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

La Directrice Adjointe de la délégation départementale



Catherine VAURE

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2025

17286

Commune : PORTES-EN-RE (LES)

01700084

Plage : PLAGE DE TROUSSE CHEMISE

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon". Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale. Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2025

Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement
03/09/2025

03/09/2025

Eau de bonne qualité pour la baignade
High-quality water
Wasser von guter Qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

Date du prélèvement

	02 juin	16 juin	04 juil.	21 juil.	18 août	03 sept.
	10:00	07:20	11:40	14:00	12:30	14:45
	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon

Heure du prélèvement

Qualification du
prélèvement

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP, n/(100mL)

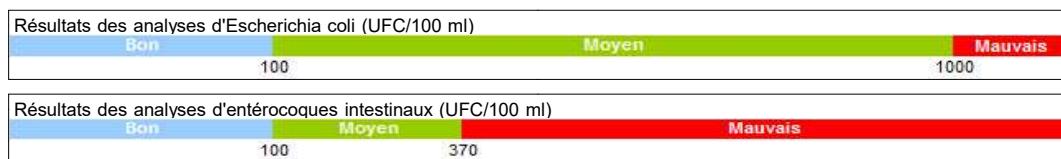
<15	<15	15	<15	<15	<15
<15	<15	<15	<15	<15	<15
0,7	>1	>1	0,30	>1	0,30
18,0	16,4	23,4	22,6	23,9	24,0
17,3	18,0	21,0	20,8	20,3	21,7

ENTÉROCOQUES /100ML (MP) n/(100mL)

TRANSPARENCE SECCHI m

TEMPÉRATURE DE L'AIR °C

TEMPÉRATURE DE L'EAU °C



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

La Directrice Adjointe de la délégation départementale



Catherine VAURE

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Saison estivale 2025

17286

Commune : PORTES-EN-RE (LES)

01700079

Plage : PLAGE DU GROS JONC

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon". Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale. Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Suivi sanitaire 2025

Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement
03/09/2025

03/09/2025

Eau de bonne qualité pour la baignade
High-quality water
Wasser von guter Qualität
Water van goede kwaliteit
Agua de buena calidad

Résultats du contrôle sanitaire

Date du prélèvement

	02 juin	16 juin	04 juil.	21 juil.	18 août	03 sept.
	10:30	06:50	10:50	13:20	13:00	15:10
	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon

Heure du prélèvement

Qualification du
prélèvement

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP, n/(100mL)

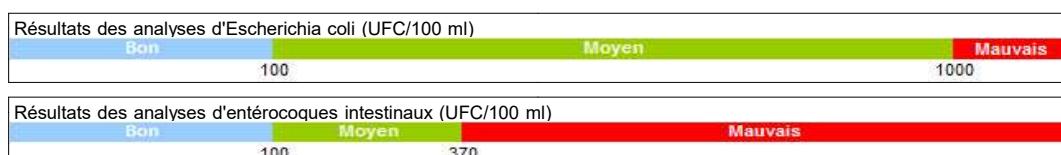
<15	<15	<15	<15	<15	15
<15	<15	<15	<15	<15	46
0,9	0,6	0,20	0,30	>1	0,30
21,6	17,6	23,0	22,4	22,4	24,3
17,8	18,5	20,5	21,0	20,3	21,5

ENTÉROCOQUES /100ML (MP) n/(100mL)

TRANSPARENCE SECCHI m

TEMPÉRATURE DE L'AIR °C

TEMPÉRATURE DE L'EAU °C



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

La Directrice Adjointe de la délégation départementale



Catherine VAURE